

Quel avenir pour les prairies en France et en Europe ?*

C. Béranger

Alors que les fonctions positives des prairies sont maintenant reconnues, leurs surfaces continuent de diminuer en France comme en Europe. L'Académie d'Agriculture de France a consacré une séance à cette question.

RÉSUMÉ

Cette présentation synthétique replace l'évolution des surfaces prairiales dans un contexte historique et résume les différentes interventions de la séance de l'Académie d'Agriculture. Depuis la Révolution fourragère, les prairies permanentes, moins productives, ont été négligées bien qu'elles présentent de multiples intérêts écologiques. En systèmes allaitants, où l'objectif est de minimiser les charges, leur place est plus justifiée qu'en systèmes laitiers intensifs. Dans les systèmes herbagers autonomes, basés sur les associations graminées - légumineuses, les prairies permanentes ont également leur place mais il faut les améliorer et les entretenir par des pratiques appropriées. Ces systèmes herbagers génèrent dans les territoires plus de richesses, d'emploi et de bénéfices écologiques mais leur mise en place suppose de changer de logique.

SUMMARY

What future for grasslands in France and Europe? (Presentation of the Session of the French Academy of Agriculture held on 28 November 2012)

At a time when the positive function of grasslands is being unanimously recognized, grasslands are continuously declining in France and Europe. This brief presentation reviews grasslands in a historical context, and summarizes the interventions and discussions held on this subject during the session of the Academy of Agriculture. Since the 'French Forage Revolution', permanent grassland, which was less productive, was neglected in spite of its many ecological benefits. Permanent grassland is of greater use in suckling systems, where the main objective is to cut down costs, than in intensive dairy systems. Permanent grassland is also of use in self-sufficient grass-based systems using grass and legume forage mixtures, but in this case, grasslands must be improved and practices must be adapted for proper maintenance. These grass-based systems provide added-value, jobs and ecological benefits on a microeconomic level, but implementing these systems implies adopting entirely new strategies.

Depuis une trentaine d'années (1970-2005), la superficie en herbe dans l'Union européenne ne cesse de diminuer (-20 % dans l'Europe à 9 et, en France, les surfaces en prairies permanentes ont diminué de 30 %). Cette érosion est préoccupante car les prairies assurent de multiples fonctions positives pour l'économie, l'environnement et l'équilibre des territoires. L'Académie d'Agriculture a consacré une récente séance à ce problème.

Dans les années 1950-1960, la Révolution fourragère avait donné un essor notable et une image de modernité aux prairies : le développement de la prairie temporaire, introduite dans la rotation des cultures, fut alors un moteur de développement global des exploitations de nombreuses régions. Mais la "Révolution blonde" des années 1970, avec l'essor considérable du maïs fourrage ensilé pour l'alimentation des ruminants, a alors limité la place des prairies et développé des systèmes fourragers allant

de 10 à 90 % de maïs dans la ration de fourrage des bovins. La productivité des cultures fourragères a été notablement améliorée, mais les revenus des éleveurs n'ont pas suivi la même progression et, dans les années 1980-1990, les inconvénients de ces systèmes en matière d'impacts environnementaux sont nettement apparus.

Les prairies permanentes, qui couvrent cependant toujours **l'essentiel des surfaces prairiales, ont été délaissées durant ces périodes, alors que leur intérêt écologique devient maintenant de plus en plus évident**. En effet, la montée en puissance de l'écologie aux niveaux scientifique et politique dans les années 1990, la promotion de la multifonctionnalité des prairies et de l'agriculture en général dans les années 2000 ont mis en exergue l'intérêt du maintien des prairies, qui deviennent un des leviers de la reconquête environnementale de l'agriculture.

* Présentation de la Séance de l'Académie d'Agriculture de France du 28 novembre 2012

AUTEUR : Président d'honneur de l'AFPF ; clberanger@orange.fr

MOTS CLÉS : Autonomie, évolution, France, prairie permanente, prairie temporaire, système fourrager, système herbager, système de production.

KEY-WORDS : Change in time, forage system, France, grass-based system, ley, permanent pasture, production system, self-sufficiency.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : C. Béranger (2013) : "Quel avenir pour les prairies en France et en Europe ? Présentation de la Séance de l'Académie d'Agriculture de France du 28 novembre 2012. ", *Fourrages*, 216, 267-268.

■ L'intérêt des systèmes herbagers et des légumineuses

André POCHON, éleveur breton, fut l'un des pionniers de la Révolution fourragère mais il contestait la fertilisation azotée minérale des prairies en démontrant tout l'intérêt technique, économique et écologique du pâturage d'associations graminées - trèfle blanc (POCHON, 1981). Avec ses collègues du CEDAPA¹ et du réseau Agriculture Durable (RAD), il devint un grand défenseur de son système herbage autonome, face aux systèmes fourragers à base de maïs.

Cependant, des reproches sont fréquemment formulés contre ces **systèmes herbagers autonomes**, qui seraient réservés à des zones bien arrosées, à des exploitations plus grandes et plus extensives que la moyenne, qui seraient défavorables à l'emploi, aux industries d'amont et d'aval et qui feraient ainsi baisser le revenu global d'une région et de la nation.

Les travaux approfondis présentés par Nadège GARAMBOIS (GARAMBOIS et DEVIENNE, 2012) ont clairement montré que ces systèmes, dans des zones moins favorables à l'herbe que la Bretagne, sont **sources de plus de richesses, d'emploi et de bénéfices écologiques pour les exploitations et pour la région que les systèmes conventionnels**. En effet, en s'inspirant des systèmes herbagers économes initiés en Bretagne, certains éleveurs du Bocage poitevin (Centre-Ouest) ont élaboré, depuis deux décennies, des systèmes de production herbagers relevant de l'agro-écologie et intensifs en création de valeur ajoutée, conduisant au maintien d'éleveurs plus nombreux, moins dépendants des subventions et installés sur des superficies plus modestes. On peut noter que certains choix techniques (type et objectifs de production des animaux) sont différents de ceux préconisés par le CEDAPA, ce qui témoigne des capacités d'innovation des agriculteurs en lien avec leurs objectifs personnels et leur contexte local. Ce choix de développement agricole leur a été dans l'ensemble favorable, en termes de revenu disponible dégagé, de réduction des immobilisations de capital et d'allègement de leur charge en travail, et ce malgré un niveau de soutien bien moindre. L'évaluation, du point de vue de la collectivité, de ces changements de pratiques permet de montrer qu'en réduisant les transferts de productivité du travail du secteur agricole vers les secteurs en amont et en aval et en conservant des valeurs ajoutées nettes élevées par hectare et par actif, ces éleveurs herbagers ont contribué à créer davantage de revenu national net, tout en favorisant le revenu de leur travail. La diffusion de tels systèmes herbagers reste cependant limitée, se situant à contre-courant des principales orientations de la PAC et du conseil agricole.

■ La place et la conduite de la prairie permanente

Dans ces systèmes herbagers, la prairie permanente améliorée doit retrouver une place privilégiée, compte tenu de son intérêt écologique manifeste, à tel point que la réforme de la PAC de 2003, confirmée en 2008, limite

1 : Centre d'étude pour une agriculture plus autonome

considérablement les possibilités de mise en culture de ces prairies.

André POCHON, promoteur de la prairie temporaire, est donc amené à considérer la place que doit retrouver la prairie permanente dans son système et, en bon praticien, il précise les pratiques et modalités de son exploitation dans ce cadre. Dans beaucoup d'exploitations, les prairies temporaires implantées dans la rotation sont destinées à devenir permanentes ; mais on sait que, au bout de quelques années, la productivité de la nouvelle prairie baisse - "les années de misère" disait André VOISIN dès les années cinquante. Pour atténuer cet inconvénient, André POCHON fournit des conseils précis, tirés de l'agronomie de base, du bon sens et de son expérience (cf. POCHON, 2013, ce même numéro) ; son intervention a également porté sur l'amélioration des prairies permanentes existantes, en zone saine ou en zone humide. **Prairies permanentes et prairies temporaires se complètent bien.**

■ Différents avens des prairies en Europe

En élargissant notre vision, André PFLIMLIN s'est interrogé sur la poursuite de la régression de la prairie en Europe, ou sur son maintien, tout en jetant un regard sur la situation de nos concurrents dans le cadre de la mondialisation (cf. PFLIMLIN, 2013, ce même numéro).

Pour les troupeaux de vaches et de brebis allaitantes (producteurs de viande), **le maintien des prairies est une nécessité technico-économique absolue**. L'évolution future de ces surfaces dépendra essentiellement en Europe des politiques de soutien qui leur seront plus ou moins maintenues. Elles sont effectivement en concurrence avec les grands espaces herbagers ou pastoraux du monde, souvent avec un foncier et une main d'œuvre moins chers et peu de contraintes environnementales.

C'est pour les troupeaux laitiers que se pose avec le plus d'acuité la question de la place de l'herbe dans les systèmes de production. L'intensification, la concentration des productions et l'agrandissement de la taille des troupeaux limitent l'utilisation des prairies et les vaches laitières deviennent granivores, comme les animaux monogastriques, et concurrentes des hommes en matière de ressources alimentaires.

Paradoxalement les prairies permanentes semblent mieux se maintenir à l'Est, notamment en Pologne et en Roumanie, malgré un effondrement du cheptel herbivore suite au démantèlement des fermes collectives en une multitude de petits troupeaux. Pour les zones défavorisées et pour la plupart des pays de l'Europe de l'Est, les deux modèles très spécialisés, avec la Holstein pour le lait et la Charolaise pour la viande, ne sont sans doute pas les mieux adaptés ; il faudrait un type laitier plus mixte, plus rustique, mieux adapté aux petits élevages et sans oublier les petits ruminants.

Le rapport de prix entre les céréales et le soja d'une part, le lait et la viande de l'autre semble durablement modifié en défaveur de ces derniers. Toutefois, face au déficit inquiétant en protéines végétales de l'Europe, les

herbivores, vaches laitières incluses, pourraient se passer du soja OGM américain, notamment par le développement de prairies plus riches en légumineuses et la réduction du maïs. **Pour aller dans ce sens et éviter l'abandon de l'élevage herbivore**, particulièrement dans les régions de polyculture - élevage, **il faut revoir la distribution des aides et instituer une prime doublée pour la prairie**, largement justifiée par ses contributions environnementales et sociétales.

Or, les propositions pour la prochaine PAC ne semblent pas de nature à modifier l'érosion des éleveurs et des prairies faute de projet pour l'élevage européen (cf. PFLIMLIN, 2013, ce même numéro). La focalisation de la Commission sur l'OMC et sur la compétition interne et externe, en suivant le modèle laitier danois, ne peut que se traduire par l'élimination du plus grand nombre d'éleveurs et le découragement à l'installation des jeunes, au détriment de l'emploi.

Enfin, ce n'est pas la mesure autoritaire et uniforme de non-retournement qui sauvera les prairies permanentes ; elle est injuste puisqu'elle pèse davantage sur les plus "vertueux" qui ont gardé les prairies. **Cette forme de "jachère obligatoire non indemnisée" n'a pas d'avenir sous sa forme actuelle**. Il n'y pas de prairies sans herbivores et sans éleveurs nombreux et reconnus.

■ Perspectives réalistes

En concluant cette séance, Sophie DEVIENNE pense que la tendance à l'intensification va continuer en défaveur de la prairie, car il existe encore de grandes réserves de productivité à valoriser, ce qu'encourage la PAC ainsi que la tendance générale à l'augmentation du prix des céréales et autres cultures par rapport aux produits animaux (cf. DEVIENNE, 2013, ce même numéro).

Il faut **changer de conception et promouvoir des systèmes qui augmentent la valeur ajoutée et non les volumes produits**, demandant moins d'aides, moins d'intrants et créant plus d'emploi comme ceux décrits dans cette séance. Ces systèmes herbagers sont intrinsèquement rentables pour les éleveurs et économiquement intéressants pour la collectivité ainsi que du point de vue social et environnemental. Cependant, nous savons bien que la bonne gestion des prairies et du pâturage reste un art qui nécessite un apprentissage permanent. Pour cela, un retour à l'agronomie, à des logiques de systèmes et non de paquets techniques, un travail avec des groupes d'agriculteurs dans la variété des situations, sont nécessaires pour innover dans ces systèmes. Cela exige aussi de revoir dans ce sens la formation et le conseil aux agriculteurs et de ne pas dépendre principalement des conseillers techniques des firmes ou de la gestion comptable et administrative. Certes, une réorientation des soutiens européens est nécessaire mais il faut aussi se prendre en charge résolument, sans tout attendre des décisions de Bruxelles.

Intervention présentée lors de la séance de l'Académie d'Agriculture de France du 28 novembre 2012 "Quel avenir pour les prairies en France et en Europe ?"

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GARAMBOIS N., DEVIENNE S (2012) : "Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le Bocage vendéen ?", *Économie rurale*, 4-5 (n° 330-331), 56-72.
- POCHON A. (1981) : *La prairie temporaire à base de trèfle blanc*, éd. ITEB - Technipel, 3^e édition.



Association Française pour la Production Fourragère

La revue *Fourrages*

est éditée par l'Association Française pour la Production Fourragère

www.afpf-asso.org



AFPF – Centre Inra – Bât 9 – RD 10 – 78026 Versailles Cedex – France

Tél. : +33.01.30.21.99.59 – Fax : +33.01.30.83.34.49 – Mail : afpf.versailles@gmail.com

Association Française pour la Production Fourragère